

**ASSOCIATION  
NATIONALE  
DES ÉDITEURS  
DE LIVRES**

## **MÉMOIRE POUR LES CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES**

**Par l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)**

Août 2021

## RECOMMANDATIONS

**Recommandation 1 :** Que le gouvernement soutienne de manière accrue la compétitivité des éditeurs dans un contexte post-Covid-19 en haussant le budget annuel des programmes réguliers du Fonds du livre du Canada (FLC) au cours des deux prochaines années de manière suivante : un investissement de 15 \$M en 2022-2023 et de 20 \$M en 2023-2024.

**Recommandation 2 :** Que le gouvernement mette en œuvre des solutions de mise en marché qui encouragent une rémunération équitable des ayants droit pour l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur grâce à une réforme de la Loi sur le droit d'auteur.

**Recommandation 3 :** Que le gouvernement mette en place des politiques ou mécanismes qui stimulent l'achat des livres publiés par des éditeurs nationaux.

## **CONTEXTE**

L'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL) regroupe plus de 110 maisons d'édition canadiennes francophones, de toutes tailles, établies au Québec, en Ontario, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick.

Au Canada, plus de 6000 titres francophones sont publiés annuellement sous différents formats (audio, numérique, papier), du roman au guide pratique, en passant par la poésie, l'essai, le manuel scolaire, le livre d'art, etc. Au prorata de la population francophone, le volume d'édition est comparable à celui de la France, et de l'Allemagne.

Les éditeurs canadiens sont un maillon central de l'écosystème du livre d'ici et ils entretiennent des relations d'affaires avec les auteurs, les illustrateurs, les imprimeurs, les distributeurs, les diffuseurs, les librairies, les bibliothèques, etc. Petites comme grandes entreprises du livre contribuent à l'enrichissement de la culture canadienne.

### **Les enjeux de l'édition canadienne de langue française**

Le soutien du gouvernement canadien, par le biais des programmes d'aide aux éditeurs et aux organismes œuvrant dans le domaine du livre, a permis de rendre l'édition canadienne de livres concurrentielle sur le marché domestique comme à l'étranger. Notre industrie sera célébrée en octobre alors que le Canada est l'invité d'honneur de la Foire du livre de Francfort, un projet grandement appuyé par le gouvernement.

Le budget 2021 annonçait une aide pour les librairies canadiennes et pour la présence à Francfort, mais l'ANEL réclame davantage d'appui pour relever les défis propres à l'édition, qui ont été exacerbés par la pandémie. L'industrie francophone canadienne du livre, bien qu'elle se démarque et rayonne, est confrontée à des enjeux de tailles.

### **L'ÉTROITESSE DU MARCHÉ**

---

Au Canada, les maisons d'édition publiant en langue française rivalisent avec une importante offre d'Europe, qui représente environ 50 % des ventes de livres du marché francophone canadien. Les entreprises d'ici œuvrent depuis des années à hausser leur part de marché en publiant des œuvres de grande qualité.

La littérature canadienne n'a rien à envier à la production étrangère : elle a acquis ses lettres de noblesse et se démarque, au pays comme à l'étranger, par son audace et sa diversité. Néanmoins, l'édition canadienne souffre de la petitesse du marché francophone en Amérique, du faible nombre de lecteurs et des faibles compétences en lecture. Selon l'Institut de la statistique du Québec, un Québécois de 16 à 65 ans sur cinq

a des capacités très limitées à traiter l'information, et 19 % de cette tranche de la population a des problèmes de littératie<sup>1</sup>.

### **LA FRAGILITÉ DES ENTREPRISES ÉDITORIALES**

---

Les maisons d'édition francophones canadiennes sont principalement de petites entreprises. Sur les 115 membres de l'ANEL, 40 % ont un chiffre d'affaires de moins de 250 000 \$ par an. La condition socioéconomique des éditeurs et de leur personnel reste précaire. Au sein des petites comme des grandes maisons d'édition, les salaires demeurent modestes, même si on compte grand nombre de diplômés universitaires. Les emplois à temps partiel et les postes de pigistes sont nombreux, trop pour une des plus importantes industries culturelles canadiennes.

### **LA LOI SUR LE DROIT D'AUTEUR**

---

L'industrie du livre subit aujourd'hui les contrecoups d'une loi sur le droit d'auteur mal ficelée dont les exceptions pédagogiques sont devenues monnaie courante, appauvrissant ainsi les créateurs et les éditeurs. Les changements à la loi sur le droit d'auteur, en 2012, ont fait perdre 150 millions de dollars en revenus de licences à l'industrie canadienne, limitant les investissements dans de nouveaux livres.

---

<sup>1</sup> Institut de la statistique du Québec, 2015, p. 237

## LA PANDÉMIE ET LE MARCHÉ INTERNATIONAL

---

La pandémie a entraîné la fermeture momentanée de librairies, écoles et bibliothèques; a perturbé les chaînes d'approvisionnement; et a forcé l'annulation de plusieurs événements.

Avant la crise, l'édition canadienne francophone du livre vivait son âge d'or à l'international. Jamais autant d'auteurs d'ici n'avaient été traduits à l'étranger (Allemagne, Corée du Sud, Espagne, Suède...) et un nombre important d'auteurs étaient en lice pour des prix littéraires d'envergure. Les stratégies d'exportation des maisons d'édition avaient porté leurs fruits, après des années d'efforts.

Malheureusement, depuis mars 2020, tous les salons et foires du livre à l'international ont été annulés ou présentés en virtuel, sans grand succès. La pandémie a mis un frein à plusieurs initiatives internationales et les marchés étrangers ont également été chamboulés.

### **L'engagement du gouvernement canadien**

Le gouvernement doit reconnaître l'importance de l'industrie canadienne du livre, la qualité des œuvres d'ici, l'audace et la prise de risque des éditeurs canadiens qui contribuent à enrichir et à faire rayonner la culture canadienne. Il doit fournir les ressources et le cadre juridique requis pour les voir l'édition canadienne continuer de se développer.

Les maisons d'édition contribuent grandement à l'économie du pays. Selon les données du FLC, l'industrie de l'édition canadienne de livres a soutenu 9570 emplois et a représenté 756,5 millions de dollars du PIB du Canada en 2017<sup>2</sup>.

L'édition canadienne contribue également à l'éducation au Canada par l'élaboration de ressources d'apprentissage et par la qualité et la diversité de l'offre de livres. Cette perspective canadienne est importante alors que l'on accorde une attention nationale à la réconciliation avec les peuples autochtones, à la lutte contre le racisme et l'équité, et à la lutte contre les changements climatiques. Les livres que les élèves lisent aujourd'hui façonneront notre avenir commun.

---

<sup>2</sup> Évaluation du Fonds du livre du Canada 2012-2013 à 2017-2018 : [www.canada.ca/content/dam/pch/documents/corporate/publications/evaluations/CBF-Evaluation-Final-Report-fr.pdf](http://www.canada.ca/content/dam/pch/documents/corporate/publications/evaluations/CBF-Evaluation-Final-Report-fr.pdf)

## RECOMMANDATIONS

Les éditeurs canadiens publient une grande variété d’auteurs reflétant la diversité de la population canadienne, expérimentent des stratégies de marketing novatrices et inclusives, et réinventent leurs approches commerciales au Canada et à l’étranger. Cet effort se déroule dans un contexte où l’investissement fédéral dans l’édition du livre n’a pas suivi le rythme des besoins d’une industrie en évolution.

### **Recommandation 1 : Un soutien accru aux éditeurs de livres par la hausse du budget des programmes réguliers du Fonds du livre du Canada**

En 2021, le gouvernement du Canada soutiendra les librairies canadiennes et la présence d’honneur du Canada à la Foire du livre de Francfort, et il dédiera une part du fonds de relance du budget de 2021 en soutien direct aux éditeurs. L’ANEL et ses membres saluent ces investissements qui répondent en partie aux recommandations formulées par l’industrie au cours des 16 derniers mois.

Compte tenu de l’ampleur des défis auxquels les éditeurs sont actuellement confrontés, l’ANEL recommande d’investir davantage dans les programmes d’aide aux éditeurs canadiens par l’entremise du Fonds du livre du Canada, de manière suivante : un investissement de 15 \$M en 2022-2023 et de 20 \$M en 2023-2024.

**Tableau 1 : Programmes du Fonds du livre du Canada et budget demandé**

Composantes du Fonds du livre du Canada	Investissement en millions de dollars		
	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Aide aux éditeurs (programme régulier existant)	30,7	30,7	30,7
Aide aux organismes (programme régulier existant)	5,6	5,6	5,6
Budget opérationnel (programme régulier existant)	2,1	2,1	2,1
Fonds de relance, aide dédiée aux éditeurs (annoncé dans le budget 2021)	6,4	5	0
<b>Budget demandé pour l’aide aux éditeurs et aux organismes</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>20</b>
<b>Total de l’investissement</b>	<b>44,8</b>	<b>58,4</b>	<b>58,4</b>

En 2017, le Cadre stratégique du Canada créatif recommandait d’investir dans le Fonds

de la musique du Canada (FMC) et le Fonds du livre du Canada (FLC)<sup>3</sup>. Le budget du FMC a été bonifié en 2019 et d'autres programmes l'ont récemment été (les Fonds du Canada pour la présentation des arts et pour les espaces culturels).

L'ANEL et l'*Association of Canadian Publishers* (ACP) demandent au gouvernement d'accroître le budget des programmes permanents du FLC. Le Fonds du livre du Canada fonctionne et a fait ses preuves. Ses objectifs s'appuient sur la publication des œuvres canadiennes, ce qui contribuera à la reprise de notre secteur après la pandémie.

Nous rappelons que la valeur réelle du Fonds a diminué de près de 40 % depuis 2001, ce qui en a réduit les retombées. Chaque année, de nouveaux éditeurs participent au volet *Soutien aux éditeurs*, signe d'un secteur dynamique, mais ce qui accroît encore une fois la pression sur le programme. Quant au volet *Soutien aux organismes*, il est aussi trop populaire : la demande de financement est supérieure aux fonds disponibles.

Une augmentation des budgets du Fonds du livre du Canada se traduira par :

- La création de nouveaux emplois, que les éditeurs citent souvent comme un résultat anticipé des nouveaux investissements au FLC, y compris le recrutement de personnel provenant de communautés racialisées qui sont actuellement sous-représentées dans l'industrie.
- L'investissement dans de nouveaux projets de livre et des avances versées à des écrivains canadiens.
- L'investissement dans des stratégies de vente et de marketing innovantes et inclusives pour atteindre de nouveaux publics et générer de nouveaux revenus, au pays comme à l'étranger.
- L'investissement accru dans les formats numériques, y compris les livres numériques et les livres audio.
- L'amélioration de la gestion des stocks et des initiatives de la chaîne d'approvisionnement, contribuant ainsi à réduire l'empreinte environnementale de l'industrie.

---

<sup>3</sup> Le cadre stratégique du Canada créatif :

<https://www.canada.ca/content/dam/pch/documents/campaigns/creative-canada/CCCadreFramework-FR.pdf>

## **Recommandation 2 : Mettre en œuvre des solutions de mise en marché qui encouragent une rémunération équitable des ayants droit grâce à une réforme de la Loi sur le droit d’auteur**

L’ANEL a réagi à chacun des projets de loi et chacune des consultations sur le droit d’auteur, ces dernières années, en demandant une réaffirmation et un renforcement de la Loi sur le droit d’auteur et en réclamant que la législation s’harmonise avec les tendances mondiales pour que les entreprises d’ici puissent concurrencer avec celles des autres pays. L’ANEL demande à ce que la loi canadienne encourage l’offre légale et responsabilise tous les acteurs de l’économie numérique, en commençant par le monde de l’éducation.

L’ANEL, comme l’ACP et plusieurs acteurs canadiens du livre, recommande que :

- L’utilisation équitable à des fins éducatives ne s’applique que lorsqu’une œuvre n’est pas disponible sur le marché, sous licence par le propriétaire ou une société de gestion.
- La Loi sur le droit d’auteur soit modifiée pour préciser que les tarifs approuvés par la Commission du droit d’auteur sont applicables contre les auteurs de contrefaçon d’œuvres protégées par le droit d’auteur assujetties à un tarif.
- Des dommages-intérêts préétablis adéquats soient accordés à toutes les sociétés de gestion des droits d’auteur.

## **Recommandation 3 : Mettre en place des politiques ou mécanismes qui stimulent l’achat des livres édités par des éditeurs nationaux**

Tout comme les « géants du Web » étrangers représentent une menace pour les producteurs nationaux de films et de télévision, la présence de multinationales de l’édition sur notre marché crée des obstacles pour les éditeurs canadiens. Au Canada anglais, une poignée d’entreprises, appartenant à des conglomérats mondiaux des médias, domine le marché. Elles rivalisent avec les éditeurs indépendants, avec l’appui financier de leurs maisons-mères et des revenus gagnés au Canada par la distribution de livres importés. Elles assument peu de risques en ne publiant que quelques auteurs canadiens et en se concentrant sur les best-sellers. Le Canada francophone n’est pas à l’abri de ce phénomène de mondialisation de l’édition.

La présence étrangère sur le marché canadien est réglementée par la Politique révisée sur les investissements étrangers dans l’édition et la distribution du livre (1992), mais le

cadre stratégique actuel est devenu inefficace pour atteindre les objectifs énoncés, c'est-à-dire veiller à ce que les investissements étrangers dans les secteurs de l'édition et de la distribution du livre soient compatibles avec les politiques culturelles nationales et présentent un avantage net pour le Canada.

## **CONCLUSION**

Il est vital pour le développement et le rayonnement d'une nation de valoriser la lecture et de soutenir une édition nationale. L'ANEL exhorte le gouvernement à tenir compte des recommandations émises par le secteur canadien de l'édition en faisant de la culture, et plus particulièrement de l'édition, une de ses priorités gouvernementales.